



MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE
8013, Marie-Victorin
Leclercville (819) 292-2331

COMMUNIQUÉ

Développement domiciliaire

Chères citoyennes, chers citoyens,

À l'approche du référendum, le conseil souhaite vous rappeler les éléments clés qui ont motivé leur décision de développer de nouveaux terrains à Leclercville. Voici un résumé des points importants :

Coûts du projet :

- Coût initial estimé : 1 494 000 \$ taxes incluses.
- Coût de l'entrepreneur retenu (Harca) : 916 728,86 \$ taxes incluses.
- Grande économie possible, une opportunité qui pourrait ne pas se représenter.

Impact sur votre compte de taxes (estimé) :

- Scénario pessimiste : aucune vente de terrain dans l'année : une augmentation de 51,92 \$ par tranche d'évaluation de 100 000 \$.
- Scénario optimiste : si deux terrains sont vendus par année : aucune augmentation.

Informations sur les terrains :

- Nombre : 15 terrains.
- Dimensions : entre 8 000 pi² et 12 000 pi².
- Prix de vente suggéré : 4 \$ du pi², soit entre 32 000 \$ et 48 000 \$ par terrain.

Démarches administratives :

- La municipalité détient déjà le certificat d'autorisation.
Si le projet est suspendu, la démarche devra être recommencée.
En raison de nouvelles réglementations, la construction d'un bassin de rétention sera nécessaire, impliquant le sacrifice d'un terrain et des coûts supplémentaires importants.

Vision et bénéfices pour la collectivité :

- Inspiré par le développement de la rue Pierre Leclerc, un investissement rentable à long terme, payé par la collectivité et qui a contribué à l'arrivée de nouvelles familles.
- Contribuer à la pérennité du village en soutenant son école, commerces, et autres services essentiels.
- Prévenir l'exode des familles et renforcer la vitalité de notre communauté.

Conclusion :

Le conseil, unanimement, soutient ce projet de développement, convaincu qu'il représente une opportunité bénéfique pour notre village. Votre vote est essentiel pour le futur de Leclercville. Merci de votre participation et de votre engagement pour notre collectivité. Le vote par anticipation aura lieu le 6 juillet et le jour du scrutin le 13 juillet.